



Bulletin municipal N°56



VIVRE A LOUGRES 2024



Chères Lougroises, chers Lougrois,

Je veux tout d’abord, au nom du Conseil Municipal vous adresser à chacune et chacun d’entre vous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont proches, tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année pour 2024.

Des vœux de bonne santé avant tout et surtout des vœux de bonheur, de joie, d’épanouissement familial et professionnel et des vœux de fraternité et d’humanité. Permettez-moi d’avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quitté récemment et qui laissent leur famille dans la peine.

Je voudrais maintenant retracer avec vous les différentes actions de votre Conseil Municipal durant l’année écoulée mais aussi la préparation des travaux qui seront réalisés l’an prochain.

2023 fut plutôt une année de respiration budgétaire car nous sortions d’une année 2022 où de gros efforts financiers ont accompagné la rénovation thermique de l’école.

L’installation de feux micro-régulés au centre du village a permis de réduire considérablement la vitesse des véhicules qui traversent notre village. Ces feux avec les passages piétons protégés sécurisent l’entrée et la sortie des classes. L’installation de deux abribus par Pays de Montbéliard Agglomération a complété l’aménagement du centre du village.

Comme je vous l’avais annoncé l’an dernier, la redevance incitative sur l’enlèvement des ordures ménagères a été étendue sur tout le périmètre de PMA et la dotation de bacs jaunes pour les déchets recyclables va permettre à l’agglomération d’atteindre les objectifs de réduction des déchets ménagers. Les premiers résultats remontés par le service des OM sont très positifs et le taux de remplissage des bacs jaunes à chaque levée démontre bien que la collecte en porte à porte de tout ce qui peut être recyclé est extrêmement favorable à la diminution des ordures ménagères dans le bac gris.

Concernant le déploiement de la fibre dans notre village, je ne peux qu’inciter ceux qui n’ont pas encore fait la demande à leur opérateur d’engager les démarches. ORANGE qui est propriétaire des lignes de téléphone accélère son plan de dépense des lignes téléphoniques actuelles. A terme, il ne sera plus possible de posséder un téléphone fixe qui ne sera pas relié à la fibre.

Dans le courant de cette année, nous avons observé que le mur de soutènement de la rue de Paradis présentait des désordres assez graves pour menacer la sécurité des biens et des personnes qui habitent en dessous. Nous avons contracté un marché avec le Bureau du Paysage afin de déterminer les meilleures options pour consolider ce mur et les travaux devraient commencer au printemps.

Au printemps devraient aussi commencer les travaux de rénovation de notre temple. Ce bâtiment, au cœur de notre village participe totalement au patrimoine et à l’identité rurale de notre commune. Une nouvelle couverture, les plafonds restaurés, les peintures intérieures refaites et l’électrification de la cloche constitueront le cœur de notre action pour l’année 2024.

Pour nous aider dans le financement de cette opération, nous avons sollicité la Fondation du Patrimoine. Durant l’année 2024, nous lancerons une souscription pour ce projet et nous ferons appel à la générosité des donateurs.

La première tranche des travaux sur la passerelle a commencé en cette fin d’année par le démontage de la structure actuelle et devrait s’achever fin janvier avec le renforcement des piles et la préparation pour accueillir la nouvelle passerelle en fin d’année 2024.

Après des années de réclamations auprès des services concernés, une antenne de téléphonie mobile va être installée au-dessus de la zone de loisirs de la rochette. Cet équipement va enfin nous permettre d’avoir une couverture de téléphonie mobile beaucoup plus performante.

Nous allons être amenés en début d’année à organiser une concertation avec les habitants sur le déploiement des énergies renouvelables sur notre territoire. Nous devons décider de ce qui est acceptable, souhaitable et rentable pour notre commune sur le plan du photovoltaïque et de l’éolien pour accompagner les objectifs de neutralité carbone d’ici 2050 et de définir des zones favorables à l’accueil des projets d’énergies renouvelables. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés à ce moment-là.

Chers administrés, je vous renouvelle encore une fois mes meilleurs vœux, que l’année 2024 vous apporte le bonheur et la santé pour vous et tous vos proches.

Le Maire, Patrick FROEHLI

FINANCES

L'année 2023 vient de s'écouler et nous pouvons en établir le bilan financier provisoire.

Veillez trouver ci-dessous les comptes arrêtés au 31/12/2023 :

Le budget général fait apparaître :

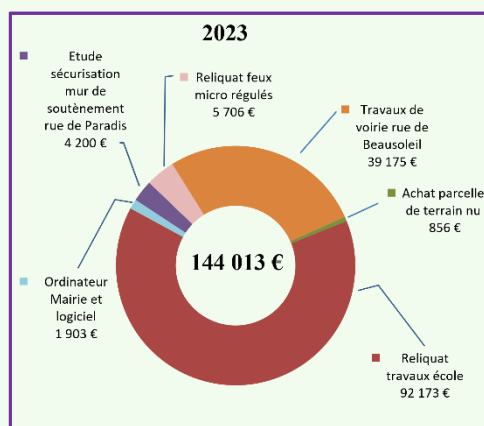
- Un bénéfice au budget général, s'expliquant principalement par la réception des subventions des travaux à l'école à hauteur de 380 000 €,
- Un déficit pour le budget bois et forêt, s'expliquant par le versement de 96 421 € en recette de fonctionnement au budget général.

BUDGETS		Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultat 2023(€)
GENERAL	Fonctionnement	467 934	616 453	+148 519
	Investissement	172 928	577 590	+ 404 661
FORET	Fonctionnement	198 921	115 392	- 83 528
	Investissement	9 771	0	- 9 771

Les principaux investissements réalisés en 2023 se répartissent ainsi :



Nous restons à votre disposition si vous souhaitez des explications complémentaires de la part du Maire Patrick FROEHLI, en prenant rendez-vous au secrétariat de mairie au **03 81 96 28 08**.



BOIS ET FORETS

Le tarif du bois non façonné est à 10€ le stère aux affouagistes et celui du bois livré est à 53 € le stère.

Les ventes de bois en 2023 se répartissent comme suit :

- ✚ 95 589 € pour la vente de grumes avec 66 192 € de frais soit un bénéfice de 29 397 €
- ✚ 3 130 € pour la vente de 313 stères de bois.
- ✚ 12 243 € pour la vente de 231 stères de bois livré aux habitants de Lougres.

Implantation d'une zone anti-tabac

Lors d'un Conseil d'école, les parents d'élèves se sont inquiétés de la présence de nombreux fumeurs devant l'école lors des sorties de classes. De ce fait, le Conseil Municipal a pris contact avec le Comité de Montbéliard de la Ligue contre le Cancer. Une convention a été signée, ayant pour objet la création d'un espace non-fumeur dit « Aire labellisée » situé devant l'école. L'objectif principal est de faire de la prévention, de promouvoir l'exemplarité en dénormalisant l'action de fumer et de ne pas inciter les plus jeunes à fumer à l'adolescence.

Des panneaux pédagogiques seront installés et des marquages au sol de zone non-fumeur seront réalisés. L'inauguration de l'espace aura lieu en début d'année.



En parallèle, une action est menée avec la société ALCOME (éco organisme pour la réduction des mégots dans l'espace public _ site internet : <https://alcome.eco>) pour mettre en place un dispositif de récupération des mégots de cigarettes sur le territoire de la Commune. Des bacs seront installés aux abords des lieux accueillant du public (groupe scolaire, mairie, salle des fêtes, salle de la ferme, temple, église, cimetière, stade de football ...). Des cendriers individuels seront également mis à disposition des habitants du village.



SOMMAIRE...

- Edito **2**
- Finances Bois et forêts **3**
- Travaux **4**
- Cadre de vie **6**
- Panneau Pocket **7**
- Etat civil **8**
- Vie scolaire **9**
- Périscolaire **10**
- Associations **11**
- Rappels **15**



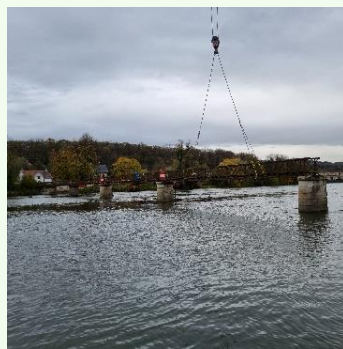
Réhabilitation de la passerelle

D'abord propriété de l'entreprise MEQUILLET-NOBLOT à l'origine de sa construction, la passerelle a été rétrocédée aux communes de Colombier-Fontaine et de Lougres au cours du XX^{ème} siècle. Après leur rattachement en 2017 à Pays Montbéliard Agglomération, elle a été déclarée d'intérêt communautaire en 2018.

Le coût du chantier s'élève à près de 2 millions d'euros, dont 800 000 apportés par la région Bourgogne-Franche-Comté, dans le cadre de sa politique de développement du tourisme.

La réhabilitation de la passerelle s'inscrit dans le cadre du plan Mobilité de PMA. Cet ouvrage est un point de passage multimodal avec la proximité de l'euro vélo 6 et de la gare ferroviaire de Colombier-Fontaine. Dans la continuité de ce chantier qui débute à peine, le réseau cyclable va être étendu entre Bavans et Lougres, et de l'entreprise Forvia avec la création d'une piste. Tous ces travaux ont vocation à développer le tourisme et à encourager les déplacements domicile-travail à vélo.

Les travaux de la piste cyclable conduit par PMA englobent la prise en charge de la réfection de la Cité Beausoleil devant le stade jusqu'à la partie rejoignant la route forestière le long de l'usine Forvia.



Rénovation du temple

Au fil du temps, la toiture s'est fortement détériorée, entraînant de nombreux dommages à l'intérieur du temple. De nombreuses infiltrations d'eau ont amené les murs et les plafonds à se dégrader plus en plus chaque hiver. Pour garantir la sauvegarde de cet édifice, la Commune a voté sa rénovation en juin 2023.

S'il n'est pas protégé au titre des monuments historiques, il doit respecter certaines prescriptions architecturales des édifices culturels de la région permettant d'ouvrir à l'obtention de subventions : la réhabilitation de la couverture devra, de ce fait, être réalisée avec des petites tuiles plates traditionnelles en terre cuite de 16 x 27 cm.

La réfection de la toiture est complétée par la rénovation intérieure du bâtiment (réfection du plafond et des murs) et l'électrification de la cloche. Le montant des travaux s'élève à 124 548 €. Les travaux seront financés par la Commune et les subventions, à hauteur de 37 365 € pour le département et 31 137 € de l'état.

Le début des travaux est programmé pour mars 2024.

Une souscription, avec l'aide de la Fondation du Patrimoine sera également lancée pour soutenir cette restauration. Les bons seront à votre disposition au secrétariat de la Mairie.

Il faut savoir qu'un don fait bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% et que chaque don est abondé par la fondation du patrimoine à la même hauteur. Par exemple, si vous faites un don de 100 €, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 € ce qui ne vous coûtera que 34 € et la fondation du patrimoine nous reversera 100 € supplémentaire soit 200 € pour la commune.





Sécurisation du mur de soutènement de la rue de Paradis

Suite à l'éboulement partiel en 2022, il est nécessaire d'entreprendre les travaux de sécurisation du mur de soutènement situé rue de Paradis, qui menace aujourd'hui les personnes et les biens des maisons d'habitation situées en contrebas.

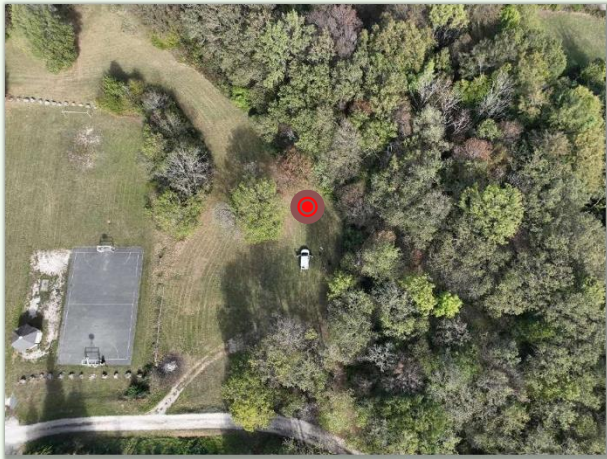
Le montant des travaux a été estimé à 119 021 euros HT dont 12 000 € de maîtrise d'œuvre. Le plan prévisionnel de financement se répartit entre les subventions de l'Etat et du fonds de concours de PMA, respectivement à hauteur de 29 755 € et 15 514 € et l'autofinancement par la Commune.



Implantation d'un relais téléphonie mobile par la société FREE

Le préfet a rappelé la volonté de l'État de faire de l'accès au numérique une priorité absolue. C'est dans ce cadre-là et après de nombreuses actions du maire de la commune que la société Free est chargée de couvrir les zones blanches du territoire français dont la commune de Lougres fait partie. Une convention a été signée pour son installation en 2024.

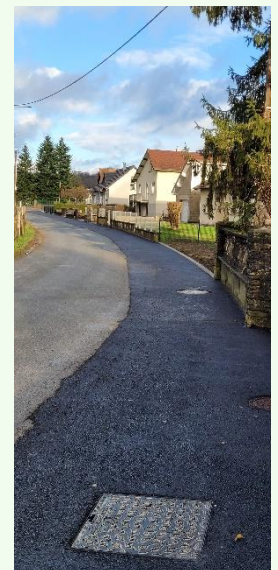
Après avoir étudié les différentes localisations possibles, le site de La Rochette a été choisi comme étant le meilleur emplacement pour l'implantation du relais. L'ensemble des opérateurs seront rattachés à terme à ce relais, permettant une couverture globale pour les habitants du village.



Sécurisation de la circulation dans le village

Plusieurs aménagements, en concertation avec les riverains concernés ont été mis en place dans le village en 2023 pour abaisser la vitesse et pour sécuriser les déplacements à pied, en particulier pour les enfants scolarisés.

- ✚ Réalisation d'un passage piéton à damiers devant l'école,
- ✚ Aménagement d'une zone piéton rue Beausoleil (Cf photos),
- ✚ Mise en sens unique de la rue du Chénois, du carrefour rue Beausoleil jusqu'au croisement de la rue des Oiches,
- ✚ Installation de deux stops, en bas de la rue des Oiches et en haut de la rue du Chénois,
- ✚ Modification du carrefour rue du pont de Clos avec mise en place d'un sens unique vers le bas de l'ancien garage et installation d'un mini rond point.



CADRE DE VIE



REPAS DES AINES

Le samedi 2 décembre 2023 s'est tenu le traditionnel repas des Aînés de la Commune.

C'est avec un immense plaisir que Patrick Froehly et le conseil municipal ont accueilli 61 d'entre eux. Les personnes absentes ont reçu un colis de Noël.

Le repas a été préparé par le TI'BAR de Lougres. Merci beaucoup à Alexandra Jourdet.

Merci également à la Société de chasse qui a, comme tous les ans, fourni les chevreuils.

Une animation musicale a de nouveau été proposée pendant le repas par le jeune accordéoniste Albert et son grand-père.

Les doyens du jour Monique et Pierre MAINEULT respectivement 85 et 98 ans ont été mis à l'honneur.



Ligue contre le Cancer 2023

3 600 euros, c'est la somme recueillie pour la collecte 2023 contre le cancer.

Nous remercions les généreux donateurs et les dames qui ont sillonné les rues de Lougres :

- | | |
|---------------------|--------------------|
| ✚ Marchand Arlette, | ✚ Bruccheri Renée, |
| ✚ Braga Martine, | ✚ Seguin Denise, |
| ✚ Breniaux Ariane, | ✚ Perrot Sonia, |
| ✚ Thomas Marie Jo, | ✚ Deberdt Michèle. |

Nous faisons appel à d'autres volontaires car certaines commencent à avoir des problèmes de santé. Prévoyons la relève ! Merci

BIBLIOTHEQUE

Chaque samedi matin, de 10 heures à midi, notre sympathique petite équipe de bénévoles (Jocelyne Galliot, Nathalie Mailley, Laurence Grondin, Laurence Goulet, Babette Nicaud) vous accueille à la bibliothèque municipale (salle de la Ferme).

Romans policiers, historiques, du terroir, BD ou encore livres pour enfants, il y en a pour tous les âges et tous les goûts. En tout, c'est plus de 1800 livres disponibles.

Vous pouvez retrouver la liste de ces livres sur le site de Lougres, et celle-ci s'étoffe au fil du temps, avec de nouveaux ouvrages qui viennent remplir nos rayons.

Et si notre fonds ne suffit pas à vous satisfaire, la médiathèque du Doubs ainsi que la bibliothèque de l'Isle sur le Doubs mettent à notre disposition plus de 200 livres supplémentaires qu'il est possible de réserver.

Vous trouverez forcément votre bonheur dans notre bibliothèque !
Alors n'hésitez pas à rejoindre nos nombreux adhérents.

La cotisation est toujours de 13€ (de 09/23 à 08/24).

Vous souhaitez étoffer notre équipe de bénévoles et participer aux permanences ? Il vous suffit de contacter la mairie.

4 863 €

C'est la somme globale collectée pour la lutte contre le cancer et Octobre Rose

Marche pour Octobre Rose



Le dimanche 15 octobre 2023, le Conseil Municipal a organisé une marche familiale dans le cadre d'Octobre Rose et la lutte contre le cancer du sein.

Une soixantaine de personnes ont participé et ont marché jusqu'à la borne des 4 fins.

Cette manifestation a permis de récolter 338.70 euros.

Cette collecte a été complétée, lors du marché nocturne, par la vente de punch par la Société SAMBOS à hauteur de 725 euros et de l'organisation d'une tombola par Lougres Animation à hauteur de 200 euros.

Merci à tous les participants et aux généreux donateurs.

La marche a été suivie d'une collation, les boissons étant offertes par la Mairie et les gâteaux par les membres de la Commission Cadre de vie et des associations.



Panneau Pocket

La Mairie est affiliée à l'application Panneau Pocket pour vous informer en temps réel.

N'attendez plus pour télécharger l'application sur votre mobile

Choisissez la Commune de Lougres en favori : renseignez le code postal de la Commune 25260 et cliquez sur l'icône ♥.



L'application Panneau-Pocket a évolué et s'enrichit de modules complémentaires permettant d'accéder à toutes les informations permanentes relatives à notre commune comme les démarches administratives, la gestion des déchets, des infos pratiques et bien d'autres.

Pour accéder à ces informations complémentaires, il faut que votre application soit à la dernière version.

Pour mise à jour, aller dans le Play Store de votre appareil et rechercher l'application Panneau Pocket.

Si celle-ci n'est pas à la bonne version, on vous proposera une mise à jour.

N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat si vous rencontrez un problème d'accès



ETAT CIVIL



Naissances

DUCHET Ylias	le 10/02/2023
NOLY Matéo	le 20/03/2023
TEIXEIRA Lisa	le 20/03/2023
JACQUIN Maëlia	le 10/07/2023
MALLINJOURD Lyam	le 03/08/2023
VALLET Elsa	le 10/09/2023
JACQUIN Raphaël	le 20/10/2023
DIETRICH Théo	le 21/11/2023
SIMON Léandre	le 18/12/2023



Mariages

Mme JIA Jiaojiao et M KIEFFER Johann	le 17/06/2023
Mme PARRAT Claudine et M SAHTALI Dominique	le 29/07/2023
Mme JOURDET Alexandra et M RACINE Clément	le 14/10/2023



Décès :

M RAVAUX Régis	le 11/01/2023
Mme SIMON née COLLILIEUX Paulette	le 17/01/2023
Mme MARCHAND née PAUVRET Raymonde	le 03/02/2023
Mme LEGRIS née CHIPPEAUX Marie-Rose	le 11/02/2023
Mme MIOTTE née COMMENT Noëlle	le 17/06/2023
Mme BAUMANN née DEVAUX Micheline	le 12/08/2023
M BOILLOT André	le 12/10/2023

Décorations de Noël 2023

En plus des illuminations et du sapin de Noël au centre du village, quelques décorations en bois sont venues égayer le devant de la Mairie





L'année 2023 à l'Ecole Primaire Beausoleil

Les effectifs :

Année scolaire 2022.2023 : 71 élèves

Année scolaire 2023.2024 : 72 élèves répartis ainsi :

21 élèves dans la classe maternelle de Mme Véronèse (13 Petits, 7 Moyens, 1 Grand)

14 élèves dans la classe de Mme Houzé (6 Grande Section, 8 CP)

22 élèves dans la classe de Mme Gay (10 CE1, 12 CE2)

et 15 élèves dans la classe de Mme Goulet (8 CM1, 7 CM2)





L'équipe enseignante est complétée par Mme Amaro (enseignante le mardi dans la classe des CM pour remplacer Mme Goulet en décharge de direction), par Gwendoline (Atsem en maternelle), et par Jade (Service Civique).

Les activités de l'année 2023 :

En maternelle

Les élèves de maternelle ont passé la journée du 20 juin au Dinozoo :

Les activités de la journée furent :

-  Visite du parc,
-  Atelier peinture rupestre,
-  Tours de manège,
-  Film.



En élémentaire (CP, CE1 et CE2)



Les classes de Mme Houzé et de Mme Pauthier se sont rendues à l'Ecomusée d'Alsace le 27 juin : les élèves ont visité le parc et découvert les métiers anciens.

Ils ont aussi assisté à une séance de classe comme autrefois (découverte de la calligraphie à la plume).

En élémentaire (CM1 et CM2)

La classe de Mme Goulet : Les élèves de CM1 CM2 ont passé leur Attestation de Première Education à la Route le 20 mars 2023 (venue d'un gendarme pour faire passer les épreuves pratiques à vélo et rappeler les règles de sécurité)

Les activités de l'année 2023 : (Suite)

Un séjour en Bourgogne a été organisé début mai.

Les élèves ont pu approfondir leurs connaissances sur le Moyen Age en visitant le château de Châteauneuf en Auxois, la basilique de Vézelay, le chantier du château de Guédelon, et une carrière d'ocre.!



Lors de la semaine des langues, une professeure est venue présenter la langue et la culture cambodgienne aux élèves des classes de l'élémentaire.

Les classes de CP CE1 et CM1 CM2 ont suivi un cycle d'apprentissage natation à la piscine Citédo de Sochaux.

Remerciements :

L'équipe enseignante remercie l'association « Les Ptits Lougrois » qui aide au financement des sorties et voyages scolaires.

Merci également aux familles du village qui participent aux ventes proposées par l'association.

Mme Goulet remercie la municipalité qui a participé au financement de la classe découverte en Bourgogne.

Et un grand merci à Mme Evelyne Gainet qui propose, bénévolement, chaque mois, un temps de lecture aux élèves à partir de thèmes choisis avec l'équipe enseignante. -----

PERISCOLAIRE

Le périscolaire accueille cette année 32 enfants sur les 72 inscrits à l'école, répartis entre les différents créneaux du matin, du midi et du soir.

Ce service, créé en 2015 par la Municipalité, est toujours aussi apprécié par les familles. Les tarifs (garde et repas) n'ont pas été augmentés depuis sa mise en place.

Veuillez retrouver les tarifs :

	Horaire	QF1 QF < 750	QF2 750<QF<1000	QF3 1001<QF
Accueil du matin	7h20-8h20	2,25 €	2,55 €	2,95 €
Repas + Garde	11h45-13h30	7,00 €	8,25 €	9,70 €
APC (Soutien) + Périscolaire	16h15-17h15	1.70 €	1.90 €	2.10 €
Périscolaire	16h15-17h15	2.95 €	3.25 €	3.65 €
Périscolaire	16h15-17h45	4.40 €	5,00 €	5.80 €



Merci à Nathalie, Gwendoline et Stéphane pour l'accompagnement au quotidien de ces enfants.



Manifestations 2024

Les manifestations organisées par les Associations du village seront publiées sur le site internet de la Commune et sur Panneau Pocket au fur et à mesure de l'année.



Association Communale de Chasse Agréée de Lougres

Chers Lougroises et Lougrois, quelques mots sur l'ACCA de Lougres ...

Période de chasse :

La chasse sur Lougres est ouverte pour cette saison depuis le 15 août 2023 et jusqu'au 29 février 2024.

Organisation des battues :

Nos battues aux grands gibiers (qui se déroulent le plus souvent uniquement les matins) se tiennent les samedis, dimanches et jours fériés, et également les jeudis à compter du 1er novembre. Des panneaux de signalisation sont installés à chaque battue pour indiquer le secteur.

Chacun peut néanmoins se rendre dans l'enceinte d'une battue. Pour la sécurité de tous, ne pas hésiter à porter des habits clairs ou un gilet fluorescent.

Assemblée Générale :

Elle se tiendra en juin 2024, la date précise sera affichée à la mairie 15 jours avant.

Manifestations :

Nous organisons chaque année 1 à 2 lotos.

Pour 2024, un loto sera organisé le samedi 23 mars 2024.



Les bénéfices des lotos sont primordiaux pour la survie de l'ACCA et notamment pour l'achat des bracelets pour le prélèvement du grand gibier, pour l'entretien du patrimoine et des charges qui en découlent, ou encore pour l'indemnisation des agriculteurs pour les dégâts occasionnés par le grand gibier, particulièrement le sanglier qui s'élève en moyenne entre 1000 et 1500€/an.

Nous devons également rendre conforme l'assainissement du chalet des chasseurs avant fin 2024 par suite d'un contrôle effectué par la direction cycle de l'eau de PMA qui nous estime des travaux à hauteur de 6 à 7000€.

J'aime la nature propre :

Le samedi 16 mars 2024 sera organisée une matinée de nettoyage des bois.

Nous souhaitons élargir cette opération avec d'autres associations comme le fait la société de pêche pour le nettoyage des abords de la Lougres (le ruisseau), mais également à tous les bénévoles pour les bords des routes de notre village.

Nous reviendrons prochainement vers vous avec plus d'informations. Merci de noter cette date dans vos agendas.

Contact ACCA :

Pour toutes questions, renseignements ou envie de devenir chasseur à Lougres, n'hésitez pas à prendre contact avec nous au 06.79.40.28.38 ou par email à l'adresse suivante : accadelougres@gmail.com.

Que l'on soit chasseur ou non, ensemble, partageons-la nature !

ASSOCIATIONS (Suite)



Lougres Animations

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas encore *LOUGRES ANIMATIONS*, nous sommes 22 adhérents bénévoles, actifs et retraités, qui usent de leur temps à organiser des événements et contribuent largement à l'animation de notre village. Citons :

CARNAVAL : Evènement que les enfants apprécient.

Traversée du village avec la traditionnelle collecte des œufs au profit des restos du cœur et au retour, collation offerte aux enfants.

Merci aux parents accompagnateurs et aux P'tits Lougrois qui nous ont bien assistés tout au long du parcours : une aide essentielle quant à la sécurité des enfants.

VTT : Encore une réussite cette année

Les remarques des participants nous ont ravis. Bonne organisation dans son ensemble.

Bravo aux préparateurs car cette manifestation représente un gros travail de fond.

Merci aux personnes extérieures qui sont venues nous épauler car cet évènement prend de plus en plus d'ampleur.

FEUX DE LA SAINT JEAN : 50 repas... soirée négative.

Notre effectif étant réduit cette année, il était sage de revoir notre menu, un peu plus simplifié que celui de la cuisse de bœuf, cette dernière étant toujours bien appréciée.

Ceci expliquant cela mais les festivités rapprochées et la conjoncture actuelle n'y sont pas étrangères.

VIDE GRENIER : un beau succès : 62 exposants !

Aidés par la météo qui nous a permis d'ouvrir un immense parking, quasi rempli dans le champ prêté par la famille Jacquin que nous remercions.

Evènement qui semble trouver sa place.

MARCHE NOCTURNE : Il clôturera notre saison.

Il n'est pas qu'un marché.

Nous voulions aussi que ce soit l'occasion de rassembler, à la fois dégustation et convivialité.

« C'est réussi »

PRET DE MATERIEL : Infos

Suite à des dégradations, des entrées et sorties non contrôlées, des pertes, il a été décidé que le matériel (barnum, bancs, tables, etc...) ne devra plus quitter le local sans l'accord et la présence des personnes responsables :

Gérard FROMENT – Abel DACUNA – Jean Alain DEMONET.

Les closes actuellement en place restent inchangées. Viennent se rajouter des cautions pour les associations du village et Lougres Animations puis les tarifs révisés pour les habitants du village uniquement.

De la part de LOUGRES ANIMATIONS, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2024.




ASSOCIATIONS (Suite)





Société de pêche de Lougres

Amis Lougroises et Lougrois, pour cette nouvelle année, la Société de Pêche vous souhaite ses meilleurs vœux à vous et à votre famille.

Pour la pratique de la pêche, vous pouvez contacter :


 J.C Farine 07 87 16 65 84

 D Siorski 06 82 73 08 38


 P Honore 07 77 67 72 19

Voici quelques dates à retenir pour 2024 :

 Ouverture de la pêche à la truite le 9 mars

 Un nettoyage du ruisseau le 16 mars

 Fête de la truite le week-end de la Pentecôte le 19 mai

 La fête des enfants le 25 mai

 Marché campagnard et friture le 5 octobre

Comme chaque année, nous avons organisé la fête de la truite le weekend de Pentecôte et une découverte de la pêche le 03 juin 2023 pour les enfants. Cette manifestation a rencontré un véritable succès, procurant plaisir et satisfaction aux bénévoles de notre Association. Chaque enfant est reparti avec une truite et un petit cadeau offert par la société de pêche



Pascal Honoré



3 Cantons Football club

Un peu plus d'un an après la fusion de nos clubs (Lougres, Montenois, Longeville sur le Doubs et Colombier Fontaine) et la création du FC 3 Cantons, le bilan est globalement très positif.

Sur le plan sportif, après avoir terminé championne de départementale 2 la saison dernière, l'équipe fanion des séniors accède au plus haut niveau départemental (D1).

L'équipe sénior Féminine quant à elle termine 2ème du championnat et accède au niveau régional (R2 F).

Pour les équipes de jeunes, grâce au travail des éducateurs, la saison s'est très bien déroulée.

Côté manifestations, le bilan est également très positif (Brocantes de Longeville et Colombier, Nouvel An, Bal du 14 juillet...). Le plus bel exemple d'investissement des joueurs et dirigeants fut l'organisation du Bal et feux d'artifices à Montenois et la brocante de Colombier sur le même week-end où plus de 50 membres du club ont participé au bon déroulement de ces deux manifestations.

Sur cette nouvelle saison, la continuité est à l'ordre du jour et tout est fait pour que le club continue de grandir. Une nouvelle équipe féminine dans la catégorie U17 a été créée.

L'effectif du club compte environ 230 membres répartis dans 3 équipes séniors, 2 équipes féminines, les catégories de jeunes (U7, U9, U11, U13), une quinzaine de dirigeants, les éducateurs ainsi que 5 arbitres officiels.

Toutes les personnes qui souhaiteraient s'investir pour aider le FC 3 Cantons seront les bienvenues.

ASSOCIATIONS (Suite)



APE Les P'tits Lougrois

Depuis 2015, l'Association de Parents d'Elèves « Les P'tits Lougrois » propose des manifestations et des animations dans le but de récolter des fonds au profit de l'école.

Cette année encore, ses membres actifs se sont fortement mobilisés.

Les différentes actions menées en 2023 ont permis de débloquer plus de 4000€ et ainsi financer :

- Une partie de la Classe Verte organisée en Bourgogne au mois de mai pour la classe de CM1-CM2,
- La sortie scolaire des classes de GS-CP et CE1-CE2 à l'écomusée d'Alsace
- La sortie scolaire de l'école Maternelle au Dino-zoo

Pour permettre à notre école de proposer des projets toujours plus intéressants à ses élèves, nos membres bénévoles se sont investis dans les actions suivantes :

- Vente de farines du Moulin de l'Abbaye
- Vente de chocolats de Pâques
- Organisation d'une kermesse et d'un repas de fin d'année
- Organisation d'une tombola
- Tenue d'un stand de boisson à l'occasion du spectacle de fin d'année de l'école
- Vente le Bocal Artisanal
- Tenue d'un stand de gâteaux/vin chaud à l'occasion du spectacle de Noël de l'école

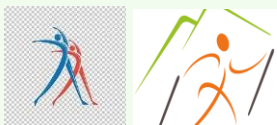


D'autres opérations seront menées au cours de l'année, notamment une nouvelle vente de farines et préparations en partenariat avec le Moulin de l'Abbaye.

Nous profitons de cet article pour remercier l'accueil rencontré par nos différentes opérations.

Pour continuer à exister notre Association a besoin d'adhérents. Aussi si vous souhaitez nous rejoindre et participer à l'aventure, ou pour toute autre information, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail lesptitslougrois@gmail.com ou sur Facebook : www.facebook.com/lpl25260

Les P'tits Lougrois



FITNESS et MARCHE NORDIQUE A LOUGRES

Le CLUB DE GYM de LOUGRES, propose deux activités encadrées par Jean François Iber, coach diplômé d'état.

Le mercredi matin, marche nordique sur les sentiers forestiers alentours. Cette pratique permet de développer le cardio, les muscles, la capacité respiratoire, la vitesse, l'endurance ...

Le jeudi soir, gym à la salle des fêtes de Lougres. Des cours variés combinant le fitness, le cardio, le cross-training, le stretching, le renforcement musculaire...

Ces cours sont destinés aux adultes souhaitant conserver ou retrouver les bienfaits d'une pratique d'activité physique. Nous vous accueillerons dans une ambiance sympathique et conviviale.

Vous pouvez encore nous rejoindre et profiter d'un essai gratuit dans chaque activité. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Au plaisir de vous rencontrer.

La présidente, Jocelyne Vuillemey 06 64 15 65 77

La secrétaire, Evelyne Gainet 06 87 65 89 80

Le trésorier, Christian Gainet 06 71 70 13 35

Le Club de Gym de Lougres

ASSOCIATIONS (Suite)



Association Saithilya Yoga

Nous démarrons notre 16^{ème} année d'existence de l'association Saithilya Yoga.

Le nombre d'adhérents s'est encore étoffé cette année, pour atteindre le chiffre de 49. C'est une vraie réussite pour notre association.

Nous avons, de ce fait, ouvert une 3^{ème} séance le jeudi matin à 10h30 en complément des 2 séances du mardi à 18 h et à 19 h 30.

Géraldine Chapet, notre professeure, nous fait partager la pratique du Yoga avec douceur pour trouver un véritable bien-être, de la sérénité et de l'apaisement. Merci beaucoup pour son enseignement.

La Présidente, Catherine Fresse



Rappels

Nuisances sonores (arrêté municipal)

Merci de respecter les horaires d'utilisation des matériels thermiques (tondeuse, taille-haie...)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30

Le dimanche et jour férié de 10h à 12h

Propreté dans le village

A la campagne comme en ville, chacun doit faire preuve de civilité.

Merci aux propriétaires de chiens de ramasser les crottes de leurs animaux dans le village pour laisser, en particulier, les trottoirs propres.

Réseau d'eaux usées

Il est formellement interdit de jeter tout objet dans les WC (tampons, lingettes ...).

Il est également interdit de vider quoi que ce soit dans les bouches d'égout.

Les réseaux d'eaux usées vous appartiennent, c'est à vous de les protéger.

Stationnement

Nous constatons encore que des véhicules sont stationnés sur les trottoirs, empêchant les piétons de les emprunter en toute sécurité.

Se garer sur un trottoir est considéré comme un stationnement gênant relevant des contraventions de 2^{ème} classe, l'immobilisation et la mise en fourrière du véhicule pouvant être engagées suivant l'appréciation des forces de l'ordre.

Si nous constatons toujours ces infractions, nous serons contraints de faire appel aux Gardes Nature ou à la Gendarmerie.

Déneigement des trottoirs

Le déneigement des trottoirs relève de la responsabilité des riverains, que vous soyez propriétaires ou locataires d'un logement.

Ramassage des Ordures Ménagères

Nous rappelons aux habitants l'obligation d'enlever leurs bacs gris et jaunes du domaine public dès que la levée est effectuée, afin de ne pas obstruer les trottoirs.

Bonne Année 2024



Mairie de LOUGRES

9 rue de Montbéliard

25260 Lougres

Tel : 03 81 96 28 08

mairiedelougres@orange.fr



Ouverture du secrétariat

Lundi : fermé

Mardi : 9 à 12h et 15 à 18 h

Mercredi : 9 à 12 h

Jeudi : 9 à 12h et 15 à 18 h

Vendredi : 9 à 12h et 15 à 18 H

www.lougres.fr